



SIGNATURE VISUELLE POUR
L'AMÉNAGEMENT
DE LA PLACE DE CASTELNAU

Rapport de l'atelier de créativité urbaine

14 mars 2016



Chargé de projet:

Martin Ponton, M.Sc.

Agent de recherche en développement durable

Direction des Travaux publics

Arrondissement de Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension

3699, boulevard Crémazie Est

Montréal (Québec) H1Z 2K3

Tél: (514) 872-4968

Téléc.: (514) 872-1928

En partenariat avec:



Louis-Michel Fournier, urbaniste

Stéphanie Rocher, urbaniste

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	4
2. Objectifs des consultations	5
3. Déroulement de la consultation et synthèse des commentaires	6
1.1 Retour sur le projet Place De Castelnau	6
1.2 L'importance de la signature visuelle et de l'urbanisme tactique	6
1.3 Atelier participatif 1 : L'identité du lieu	7
1.4 Atelier participatif 2 : La signature visuelle	8
4. Les prochaines étapes	9

1. INTRODUCTION

Le lundi 14 mars dernier, l'église Sainte-Cécile, située au cœur de la Place De Castelnau, accueillait environ 35 citoyens, commerçants, organismes, élus ou fonctionnaires municipaux, pour l'atelier de créativité visant à définir l'identité visuelle du projet Place De Castelnau.

Louis-Michel Fournier, directeur de la firme d'urbanisme et de design urbain L'Atelier Urbain, a animé les activités de coconception lors de cette soirée. En présence du Maire de l'arrondissement, Anie Samson, et de la conseillère du district de Villeray, Elsie Lefebvre, les participants ont pu échanger et partager leur vision à l'égard des nouveaux aménagements identitaires prévus pour la Place De Castelnau.



**PLACE
DE CASTELNAU**



**PARTICIPEZ
À L'ATELIER
DE CRÉATIVITÉ
URBAINE !**

Vous êtes invités à participer à un atelier de créativité urbaine pour définir l'identité visuelle du projet Place De Castelnau. Durant de cette soirée, vous prendrez part à un atelier animé par une firme spécialisée en design urbain. Ce brassage d'idées permettra de définir la signature du projet-pilote de Place De Castelnau et d'en inspirer le développement en vue d'une implantation permanente.

Place De Castelnau est un espace public temporaire de rue partagée qui sera de nouveau implanté dans le quartier de Villeray cet été sur la rue De Castelnau, entre l'avenue De Gaspé et la rue Drolet.

Le **14 MARS**, de 19 h à 21 h
SOUS-SOL DE L'ÉGLISE SAINTE-CÉCILE
 (Entrée : 225, rue De Castelnau)

ville.montreal.qc.ca/vsp/placedecastelnau

Villeray
 Saint-Michel
 Parc-Extension
Montréal 

2. OBJECTIFS DES CONSULTATIONS

Après l'évaluation préliminaire des aménagements tactiques de l'année 2015, il est maintenant temps d'assurer la continuité de l'appropriation de l'espace par les citoyens en implantant une signature visuelle et une identité améliorée en vue de l'implantation de mesures permanentes en 2018. Le mandat de L'Atelier Urbain pour 2016 est donc d'accompagner les acteurs locaux et les représentants municipaux dans la poursuite des réflexions entamées, en ayant comme mission de cibler un concept signature de design urbain.

L'opinion et les idées des citoyens sur la question est essentiel pour la création d'un projet rassembleur. De ce fait, l'Atelier de créativité permettra aux participants de se prononcer sur la deuxième phase du projet Place De Castelnau. Pour 2016, la Ville souhaite ajouter un volet identitaire aux aménagements, une signature

visuelle autre que les interventions de l'année précédente. En outre, ce brassage d'idées permettra de définir la signature du projet-pilote de Place De Castelnau 2016 et d'en inspirer le développement en vue d'une implantation permanente.

Ainsi, des techniques et des méthodes de participation efficace ont été élaborés afin d'obtenir des résultats pertinents lors de la rencontre et non seulement des idées disparates. Deux activités d'idéation en sous-groupes, suivi d'une plénière, a permis la contribution de chacun des participants et la création de solutions collectives, faisant ressortir ce qu'est l'essence de la rue De Castelnau pour la population et les éléments identitaires à ajouter à l'espace public. L'équipe de L'Atelier Urbain pourra alors proposer un concept d'aménagement s'inspirant des idées exprimées.

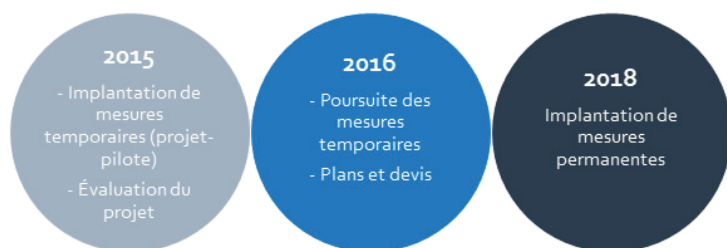


Anie Samson et Elsie Lefebvre lors du mot d'ouverture

3. Déroulement de la consultation et synthèse des commentaires

3.1 Retour sur le projet Place De Castelnau

Le projet-pilote Place De Castelnau est l'un des quatre premiers projets retenus et financés en 2015 par le Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées de la Ville de Montréal. Ce programme vise la réalisation de projets urbains qui permettent l'expansion et la mise en valeur des espaces dédiés aux piétons.



En 2016, 5 nouveaux projets de rues piétonnes verront le jour à Montréal.

3.2 L'importance de la signature visuelle et de l'urbanisme tactique

On entend par signature visuelle la représentation physique de l'identité d'une entité telle qu'un lieu, une organisation, un objet, etc. La signature visuelle s'exprime à travers une série de codes graphiques (signes, formes, couleurs, etc.) et d'aménagements (mobilier, marquages, installations, arches, etc.) en rapport avec l'essence de l'entité en question.

Une signature visuelle est importante pour les raisons suivantes :

- Permet à la fois d'identifier et de différencier une entité d'une autre
- Révèle l'identité d'un lieu; marque les esprits
- Crée une unité d'ensemble qui caractérise le secteur



Table ronde lors de l'atelier 2

3.3 Atelier participatif 1 : L'identité du lieu

Alimentés par un résumé sur l'histoire du secteur et de ses caractéristiques distinctives, les participants ont eu l'occasion de réfléchir et d'échanger sur ce qu'était l'essence de la Place De Castelnau. Afin de faciliter les échanges, les participants ont eu 5 minutes pour réfléchir individuellement à la question, puis ont été appelés à en discuter en groupe de 3, pour finalement se rassembler par table, afin de faire ressortir une vision commune. Une plénière a permis d'entendre l'ensemble des idées.

VISION COMMUNE | LA PLACE DE CASTELNAU, C'EST :

- » Le **CŒUR DE L'ARRONDISSEMENT**, le symbole de Villera
- » Un **POINT DE RENCONTRE**, de rassemblement et de partage spontané pour tous les citoyens
- » Une **MIXITÉ DE GÉNÉRATION**, avec ses enfants, ses familles, ses étudiants, etc. D'ailleurs, le retour des jeunes dans le quartier a apporté une cure de rajeunissement au secteur et une nouvelle vitalité
- » Un **VILLAGE URBAIN**, sa diversité de service et de commerce local de proximité et son église en son centre. La rue De Castelnau devient la rue principale de ce village, où plusieurs narratifs et histoires se croisent
- » Le **MIROIR DU QUARTIER**, qui reflète un milieu de vie dynamique, accueillant, créatif et convivial
- » Une rue de **NOUVELLES EXPÉRIENCES** citadines
- » Un **ENVIRONNEMENT AGRÉABLE**, esthétique et verdi
- » Un endroit **FESTIF**, avec une programmation événementielle diversifiée et intéressante
- » Une **PLACE QUI BOUGE** à plusieurs vitesses : piéton, cycliste, automobiliste
- » Le **PARVIS DE L'ÉGLISE**, qui agit comme place publique et lieu de rencontre central, comme autrefois

AUTRES MOTS ENVRAC

DÉAMBULATION FLÂNAGE OPPORTUNITÉ
 INTIMITÉ ANIMATION
 SPONTANÉITÉ RAYONNEMENT LOCAL
 DIVERSITÉ ENFANTS INVITANT
 FESTIVE SÉCURITAIRE QUOTIDIEN VITRINE
 AUTHENTICITÉ SIMPLICITÉ
 COOL | TRENDY ÉVÉNEMENTIEL

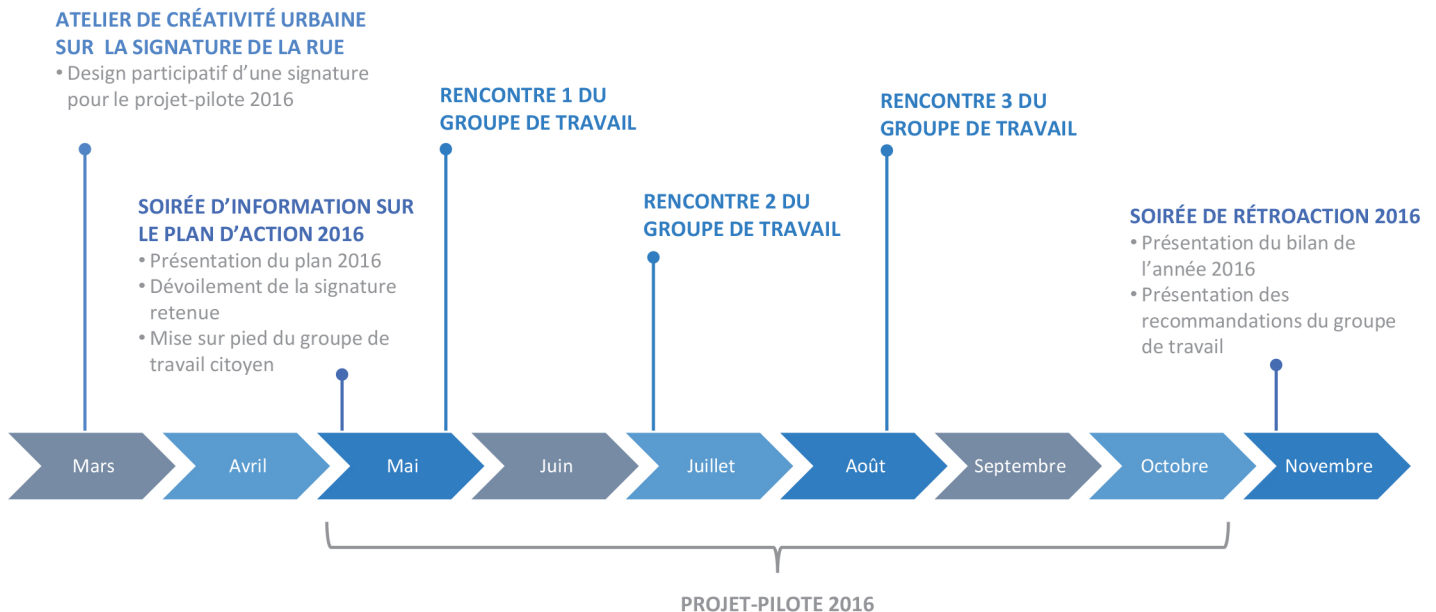
4. Les prochaines étapes

Plan d'action 2016 (9 mai 2016)

Une soirée d'information sera tenue le 9 mai prochain pour présenter le plan d'action 2016 et dévoiler la signature retenue à la suite de l'atelier de créativité. Un groupe de travail composé de citoyens sera également mis sur pied lors de cette soirée. Ce groupe de travail se réunira trois fois au cours de l'été pour évaluer le projet en 2016 et formuler des recommandations. Tous les citoyens qui souhaitent faire partie du groupe de travail sont invités à se présenter à cette soirée d'information.

Soirée de rétroaction (novembre 2016)

Un bilan de la deuxième année de ce projet-pilote et les recommandations du groupe de travail seront présentés lors de cette soirée en vue d'orienter le développement de Place De Castelnau vers une implantation permanente en 2018.



3.4 Atelier participatif 2 : La signature visuelle

Après avoir présenté le concept de la signature visuelle et des référents, les participants ont pu se prononcer sur la signature visuelle souhaitée, représentée par des aménagements.

Ainsi, les idées suivantes ont été soulevées :

- » Ajouter davantage de **VERDISSEMENT** : mange-trottoir, arbres sur rue, bacs de plantation, marquage au sol vert
- » Développer une identité **4 SAISONS** :
 - » Par des lumières, lanternes, qui indiqueraient entre autres les commerces
 - » Ne pas déneiger l'hiver pour l'aménagement de patinoires, glissades, forts, etc.
- » Intégrer des **AIRES DE JEUX** pour enfants et adultes : hamac, balançoire, glissade, etc.
- » Aménager le PARVIS de l'église comme place publique
- » Intégrer des **REPÈRES VISUELS** aux portes d'entrée, points d'intérêts et aux commerces (fanions, oriflammes, drapeaux, bornes lumineuses, vitraux, corde à linge, etc.)
- » Rendre attrayantes les **RUELLES** par des aménagements et par une exposition « sous les balcons » sous le thème des ruelles vertes du quartier
- » Ajouter du **MOBILIER URBAIN** (chaises confortables, tables pique-nique)
- » Rendre **PLUS SÉCURITAIRE** la rue (près de l'école, du CPE, des intersections, la piste cyclable à sens inverse, etc.)
- » Aménager les **RUES PERPENDICULAIRES** par du verdissement et du mobilier
- » Intégrer la présence de l'**EAU**, par des fontaines, jeux d'eau, etc.
- » Intégrer des **REPÈRES HISTORIQUES**, par des panneaux avec photos anciennes du secteur, poèmes, etc.
- » S'associer aux **ÉVÉNEMENTS MAJEURS** de l'arrondissement (ex. coupe Rogers)
- » Stimuler les **INITIATIVES COMMUNAUTAIRES** (commerçants, résidents, artistes, amuseurs publics, etc.)
- » Développer une **PROGRAMMATION ARTISTIQUE ET MUSICALE**
- » Intégrer des boutiques d'artisanat sur rue
- » Faire attention de **NE PAS SURCHARGER L'ESPACE** et mettre l'emphasis sur ce qui est déjà sur la rue
- » Intégrer une **SCÈNE** qui devient un îlot d'activité
- » **AGRANDIR LA ZONE**, de Saint-Denis à Saint-Dominique
- » Augmenter la place pour le **PIÉTON** et diminuer la place pour l'automobile



Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal 